UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

RÉPUBLIQUE
DU TCHAD

MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
GOUVERNANCE LOCALE

PROVINCE DU MAYO-KEBBI
OUEST

DEPARTEMENT DE El-OUAYA

SOUS-PREFECTURE
DE LAGON

CANTON LAGON

Plan de Développement Local



du Canton Lagon

Période
2026-2029

Révisé par la communauté du canton Lagon avec
l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOE PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt Desjardins Développement international En partenariat avec Canada

Table des matières

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL 3

2. GENERALITES DU CANTON 3

2.1. Localisation 3

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Lagon 3

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON .. 4

3.1. Vision du canton 4

3.2. Plan d'action du canton 4

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL 11

5. CONCLUSION 12

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL

Le PDL précédent du canton Lagon (2019-2022) étant arrivé à échéance, sa révision a été engagée en 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt. Financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par un consortium formé de Baastel, bureau d'études en environnement et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé, le projet vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad, et du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) en République du Congo, tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La prise en compte des dimensions de changements climatiques et genre était lacunaire dans le PDL précédent. C'est pourquoi la révision du PDL de Lagon soutenue dans le cadre du projet ELLESadAPt, a permis d'introduire deux priorités transversales majeures que sont l'**adaptation aux changements climatiques (CC) et la sensibilité au genre,** en s'appuyant sur l'étude de vulnérabilité réalisée en 2024 dans le cadre du projet.

La révision du PDL de Lagon a été menée tout au long de l'année 2025 par les Comités Cantonaux de Développement (CCD) et Commissions Thématiques (CT) du canton avec l'appui conjoint de Basstel et l'ONG Noé.

2. GENERALITES DU CANTON

2.1. Localisation

Le Canton Lagon est situé dans le Département de El-Ouaya, Province du Mayo-Kebbi Ouest. Il comprend 25 villages. Le canton Lagon est en partie couvert par le CAPBL.

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Lagon

D'après les études de vulnérabilité climatique réalisées dans la zone[1], la vulnérabilité climatique des écosystèmes et des communautés est **élevée**. Les changements climatiques se traduisent par une **augmentation des températures** (+2°C sur les températures minimales en 40 ans), des **pluies intenses et irrégulières** (décalage des dates de début et de fin de la saison des pluies), des pauses sèches en saison des pluies, des vents plus violents, des sécheresses, et des inondations plus fréquentes.

D'après les projections climatiques **d'ici 2035 et 2060** dans la zone, les **températures** seront amenées à **augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année**. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses (augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an). L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. La durée des séquences sèches pendant la saison des pluies sera plus longue, s'allongeant à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060, contre 4 à 5 jours actuellement.

Sans action, il y a un risque élevé que les **impacts des changements climatiques** se renforcent à plusieurs niveaux :

- Baisse de la productivité agricole et de la pêche ;
- Modification des mouvements de bétail et des pratiques d'élevage ;
- Raréfaction des ressources naturelles et dégradation des écosystèmes ;

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

- Difficulté d'approvisionnement en eau potable ;
- Insécurité alimentaire, baisse des revenus et dégradation des infrastructures socio-économiques ;
- Diminution du bien-être, inconfort et problématiques de santé (maladies humaines, maladies du bétail).

Leurs impacts sur les écosystèmes et le mode de vie des communautés sont importants, en particulier pour les femmes. De par leur rôle important dans la gestion du foyer et l'approvisionnement en ressources (bois, eau…), elles se situent en première ligne des impacts des changements climatiques. Il est à noter que ce sont les pressions anthropiques (déforestation, surpâturage, pratiques agricoles non durables) qui constituent le premier facteur de vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, auxquelles s'ajoutent les impacts des changements climatiques.

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON

3.1. Vision du canton

La formulation de la vision du canton Lagon s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Lagon se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

« D'ici 2035, le canton de Lagon est un territoire où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère et une implication de toutes les couches sociales dans la gestion des affaires publiques ».

3.2. Plan d'action du canton

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à 688 750 000 FCFA.

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine pour 4 ans
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	16 250 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	205 500 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	36 500 000 FrCFA
	Elevage	114 500 000 FrCFA
	Economie	66 750 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	93 250 000 FrCFA
	Affaires sociales et genre	10 000 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	90 500 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	55 500 000 FrCFA
Total		**688 750 000 FrCFA**

3.2.2. Plan d'action par domaine

Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale			
Axe stratégique : Renforcer la gouvernance locale inclusive et participative pour favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources			
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**COUTS (FrCFA)**
1- Renforcer les organes locaux de gouvernance	Renforcer les capacités des institutions locales	Former et sensibiliser les autorités traditionnelles au respect des droits humains	2 500 000
		Former les organisations féminines sur le leadership	2 500 000
		Sensibiliser les leaders d'opinions sur les thématiques en lien avec les changements climatiques	1 250 000
		Sensibiliser la communauté aux respects des autorités locales	1 250 000
2- Assurer l'application des lois et des réglementations	Promouvoir l'application des lois en vigueur	Sensibiliser les différentes couches sociales au respect des lois coutumières et des droits de l'Homme	1 250 000
		Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes	1 250 000
3- Assurer la gestion équitable des ressources	Promouvoir l'accès à des terres aux femmes et aux jeunes	Sensibiliser les chefs des familles et les autorités traditionnelles sur l''accès à la terre aux organisations des femmes et jeunes en élaborant les conventions/accords au niveau local	1 250 000
4- Renforcer les dialogues pour une cohabitation pacifique	Promouvoir la paix durable au sein des communautés	Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur le respect des réglementations locales et la gestion durable des ressources naturelles	1 250 000
		Former les autorités locales sur la prévention et la gestion des conflits communautaires	2 500 000
		Sensibiliser et plaider auprès des hommes et autorités traditionnelles pour l'autorisation des femmes à exercer librement les AGR et sensibiliser également les femmes au respect de leur maris	1 250 000

Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles			
Axe stratégique : Assurer la préservation et la restauration des écosystèmes pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés			
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**COUTS (FrCFA)**
1- Promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels	1.1. Appuyer les initiatives de restauration écologique et de réhabilitation des zones dégradées pour une gestion durable des ressources naturelles	Identifier et reboiser les zones dégradées	7 000 000
		Former la population sur la technique de production, plantation et l'entretien des plants	2 500 000
		Appuyer l'organisation de la semaine de l'arbre afin de renforcer la sensibilisation, participation communautaire aux actions de reboisement et de restauration des écosystèmes	4 000 000
	1.2. Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	Sensibiliser et former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés (banco/poterie)	1 250 000
		Doter les organisations féminines de foyers améliorés durables et adaptables	5 000 000
		Sensibiliser et former les organisations locales sur les techniques de transformation des produits locaux	1 250 000

	1.3. Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL)	Sensibiliser les populations sur les bonnes techniques de prélèvement des plantes médicinales	1250000
		Identifier et former les apiculteurs en techniques modernes de production apicole et les équiper	7 000 000
	1.4. Encourager la mise en défens des sites dans chaque village (forêt communautaire, site crocodile)	Identifier, matérialiser et regarnir les sites à mettre en défens dans chaque village	40 000 000
		Élaborer un plan simple de gestion des forêts communautaires	2 000 000
		Former et équiper les CVS pour assurer la surveillance des forêts et sites mis en défens	5 000 000
	1.5. Renforcer la connaissance des communautés sur les espèces emblématiques présentes dans leur environnement.	Sensibiliser la population sur l'importance des espèces phares existantes	1 250 000
	1.6. Lutter contre les feux de brousse et la déforestation	Sensibiliser la population sur les méfaits des feux de brousse et la nécessité des feux précoce	1 250 000
		Recycler et équiper les brigades de lutte contre les feux de brousse avec le matériel nécessaire	5 000 000
2- Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	2.1. Assurer le respect et la réglementation des lois	Vulgariser les lois réglementant la gestion des ressources naturelles	2 500 000
		Former et outiller les instances locales de gouvernances (ILOD et CVS) spécialisées dans la protection de l'environnement et la biodiversité	3 000 000
3- Renforcer le programme de l'éducation environnementale	3.1. Promouvoir le programme de l'éducation environnementale dans les établissements scolaires et à tous les niveaux	Appuyer l'éducation environnementale dans tous les établissements scolaires	5 000 000
4- Assurer la gestion durable de l'eau et des ressources halieutiques	4.1. Veiller à l'utilisation rationnelle de l'eau	Former la population sur la notion de gestion des eaux	2 500 000
		Construire les micro-barrages	100 000 000
	4.2. Promouvoir l'utilisation des engins de pêche non prohibés	Sensibiliser les pêcheurs sur l'utilisation des engins de pêche autorisés	1 250 000
		Former les communautés sur les techniques de la pisciculture	1 250 000
	4.3. Préserver les ressources halieutiques	Sensibiliser la population sur les méfaits des pollutions (Eau, air, ...)	1250000
		Appuyer les actions de reboisement des zones humides.	5 000 000

Domaine 3 : Développement économique local (Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport- industrie…), Tourisme)

Domaine 3 - Sous-secteur : Agriculture
Axe stratégique : Renforcer l'agriculture locale résiliente basée les bonnes pratiques agricoles durables et diversifiée.

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	COUTS (FrCFA)
1- Renforcer l'organisation et les capacités des agriculteurs/producteurs sur les pratiques agricoles durables et diversifiées (agroécologie conservation des sols, agroforesterie)	1.1. Former les producteurs en différentes techniques de restauration des sols et multiplication des semences améliorées	Former les producteurs sur les techniques de compostage, de zai, cordon pierreux, agroécologie, agroforesterie etc	5 000 000
		Former les semenciers sur les techniques de production et de sélection des semences améliorées	500 000
		Organiser une journée d'échanges et de partage d'expériences entre producteurs	2 500 000
		Cartographier les zones dégradées susceptible d'être restaurées	500 000
	1.2. Renforcer les organisations des agriculteurs en matériel agricole et intrants adaptés au CC	Former et équiper les techniciens du centre AFROA (forges communautaires) pour fabriquer localement le matériel agricole	10 000 000
		Former les producteurs en techniques de fabrication des biopesticides	2 500 000
2- Protéger les sols, l'eau, et la biodiversité pour garantir la productivité à long terme	2.1. Former les maraichers ou producteurs en techniques de culture maraichère et biopesticides	Former les maraichers sur les bonnes pratiques maraichères et de fabrication des engrais organiques	2 500 000
		Aménager les sites maraichers et doter les maraichers en matériels adaptés	9 000 000
	2.2. Adapter les conditions d'exploitation à travers des techniques de couverture ou paillage	Former les producteurs dans la production des plantes fertilisantes	2 500 000
3- Renforcer la structuration économique et l'organisation sociale des organisations des agriculteurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables	3.1. Plaider auprès des institutions financières pour l'octroi de crédit agricole	Sensibiliser les producteurs sur l'importance de l'épargne et offre des crédits (agricoles)	2 500 000
4- Améliorer la gestion des conflits Homme-Faune en lien avec la conservation (CAPBL)	4.1. Mettre en place un système de prévision des risques de conflit humain-faune en lien avec l'agriculture et pêche	Renforcer les capacités du comité local d'alerte et de prévention des conflits H/F (CLAP)	4 000 000
Domaine 3 – Sous-Secteur : Elevage			
Axe stratégique : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques			
1- Promouvoir les pratiques d'élevage adaptées aux CC	Renforcer la capacité technique des acteurs (femmes) sur les bonnes pratiques d'élevage	Former les femmes sur la pratique d'élevage des petits ruminants, porcs et volailles	3 000 000
		Sensibiliser les éleveurs et les agro éleveurs aux bonnes pratiques d'élevage	2 500 000
2- Préserver les écosystèmes à	Renforcer les pratiques de l'élevage	Construire les pharmacies vétérinaires et les parcs de vaccination	33 000 000

travers les infrastructures pastorales pour garantir la productivité à long terme	à travers les ouvrages et infrastructures pastoraux	Construire les puits pastoraux	18 000 000
		Aménager les couloirs de transhumance et les pistes pastorales (aires de stationnement/repos etc)	20 000 000
3- Renforcer la structuration économique et l'organisation sociale des éleveurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables	Collecter et diffuser des informations en temps réel sur l'état des points d'eau, des pâturages et des risques et maladie du bétail	Sensibiliser les éleveurs sur les risques liés aux maladies du bétail	1 250 000
		Former les membres du cadre de concertation dans la collecte et la diffusion des informations liées aux risques de maladies du bétail	500 000
4- Renforcer la sensibilisation, la recherche et l'éducation pour préparer les générations futures	Renforcer les recherches sur les pratiques durables de l'élevage	Sensibiliser la communauté (éleveurs et agro éleveurs) sur le respect des réglementations liées à la mobilité au niveau local (cadre de concertation existant)	1 250 000
		Créer des fermes pour l'apprentissage et le développement des pratiques innovantes d'élevage	35 000 000
Domaine 3 – Sous-Secteur : Economie			
Axe stratégique : Développer des infrastructures économiques résilientes et renforcer des acteurs pour une diversification des activités économiques			
1-Développer un programme de renforcement de capacité technique et matériel résilient des secteurs économiques primaires (agriculture, élevage, pêche, artisanat…)	Faciliter l'accès aux crédits et à l'épargne	Plaider auprès des établissements de microfinance pour l'octroi les crédits aux organisations des bases	500 000
	Améliorer la connaissance des producteurs sur les mécanismes de financement rural et les institutions de microfinance.	Organiser de causeries éducatives locales sur l'épargne et le crédit.	1 250 000
		Mettre en place des comités d'épargne et de crédit interne, tontines, caisses villageoises	1 000 000
2- Améliorer les voies de communication adaptées pour un désenclavement	Désenclaver le canton pour faciliter les échanges internes et externes	Aménager les pistes rurales dégradées (radiés, dalots)	10 000 000
3- Renforcer les infrastructures adaptées au stockage	Améliorer l'accès aux infrastructures de stockage	Construire des magasins de stockage (produits agricoles et commerciaux)	50 000 000
4- Promouvoir les AGR résilientes aux CC et sensibles au genre	Renforcer les activités génératrices de revenus (AGR)	Sensibiliser et former les organisations des bases sur les techniques de l'élevage et de stockage des céréales	2 500 000
5-Appuyer le développement du secteur touristique au sein du canton Lagon	Valorisation des sites touristiques du canton	Identifier les sites à valoriser (sites de crocodile, bois fossilisé)	500 000
		Elaborer un plan de valorisation des sites touristiques du canton	1 000 000

Domaine 4: Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Domaine 4 – Sous-secteur : Education- culture-jeunesse et sport			
Axe stratégique : Améliorer les conditions d'accès des jeunes et en particulier les filles aux activités éducatives, culturelles et sportives de qualité			
OBJECTIFS	**ACTIONS**	**ACTIVITES**	**COUTS (FrCFA)**
1- Disposer d'infrastructures culturelles, scolaires et sportives accessibles et résilientes	1.1. Renforcer les infrastructures culturelles	Créer, construire et équiper deux centres culturels	35 000 000
		Organiser quatre semaines culturelles par pôle	4 000 000
	1.2. Renforcer la résilience des infrastructures scolaires face aux aléas climatiques	Reboiser les cours des établissements scolaires	5 000 000
		Réfectionner les bâtiments scolaires	15 000 000
	1.3. Renforcer les infrastructures sportives	Aménager des aires de sport avec des espaces sportifs pour les garçons et les filles	5 000 000
		Organiser les compétitions sportives (féminines et masculines)	3 000 000
2- Améliorer l'accès à l'éducation des jeunes filles	2.1. Améliorer les conditions d'apprentissage des filles	Mettre à la disposition des filles des kits scolaires	5 000 000
	2.2. Encourager les communautés à scolariser les filles	Réduire les coûts de scolarité des filles (établissements primaires) et attribuer des prix d'excellence aux meilleures (CEG et Lycée)	20 000 000
		Sensibiliser la population à la scolarisation des filles et aux inconvénients du mariage précoce	1 250 000
3- Renforcer les capacités pédagogiques du personnel enseignant en matière de CC	3.1. Intégrer les cc dans l'enseignement pédagogique	Former les enseignants sur les risques climatiques et le genre	2500 000
Domaine 4 – Sous-secteur : Affaires sociales et genre			
Axe stratégique : Promouvoir la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables à travers des politiques inclusives et des services sociaux renforcés			
1- Favoriser l'autonomisation économique et sociale des femmes	1.1. Renforcer l'inclusion des femmes et jeunes dans les prises de décision	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur la prise en compte du genre dans la prise de décision	1 250 000
		Sensibiliser la population sur le respect des droits des femmes et des enfants	1 250 000
		Former les femmes sur les mécanismes de la prise de décision	2 500 000
	1.2. Appuyer le développement des AGR des filles mères	Former les filles mères dans les petits métiers	2 500 000
2- Assurer la protection des personnes vulnérables en particulier les femmes	2.1. Renforcer la protection sociale des personnes vulnérables	Créer les structures d'appuis dans les différents pôles pour la protection sociale	1 250 000
		Sensibiliser les autorités locales (chefs traditionnels et religieux) sur la protection sociale	1 250 000
Domaine 4 – Sous-secteur : Santé- eau potable - assainissement			
Axe stratégique : Améliorer le système d'accès à l'eau potable et à l'environnement sain pour une bonne santé			

1-Renforcer le système d'accès à l'eau potable et à l'environnement sain	Renforcer les infrastructures en eau	Cartographier et construire des forages et des mini-châteaux dans des zones isolées	1 000 000
		Réhabiliter les forages et puits existants non fonctionnels	10 000 000
		Former les agents locaux d'entretien des infrastructures hydrauliques	250 000
2- Faciliter l'accès aux soins de qualité	Améliorer la qualité des soins	Construire des centres de santé et hôpitaux en prenant compte des aléas climatiques	30 000 000
		Renforcer l'équipement des centres de santé et des hôpitaux	10 000 000
	Renforcer les capacités du personnel de santé en matière de CC	Former les auxiliaires de santé (matron, croix rouge…) dans le domaine des changements climatiques	2 500 000
3- Améliorer le système de gestion de déchets	Améliorer le système de gestion de collecte des déchets	Disposer les bacs à ordures dans les hôpitaux et au niveau des ménages	5 000 000
		Sensibiliser la population sur la gestion et le recyclage des déchets	1 250 000
	Améliorer la gestion des eaux usées	Organiser des journées communautaires de nettoyage des points d'eau publiques	3 000 000
		Former les agents d'entretien locaux sur l'hygiène de l'eau et assainissement	2 500 000
4- Améliorer l'état de santé de communauté	Prévenir l'apparition des maladies et épidémies	Renforcer la campagne de sensibilisation contre les épidémies	1 250 000
		Sensibiliser la communauté sur la persistance des maladies hydriques, la santé de reproduction, et la prévention des IST, VIH SIDA	1 250 000
		Construire les latrines dans les villages	15000000
	Initier la prise en charge des enfants malnutris	Former les femmes à la prise en charge des enfants malnutris	2 500 000
		Equiper les centres nutritionnels	5 000 000

Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles			
Axe stratégique : Renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents)			
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Mettre en place un système de gestion des risques des catastrophes naturelles	1.1 Mettre en place une cellule de crise villageoise dans les villages les plus à risque	1.1.1 Identifier les villages les plus à risque à travers une approche communautaire et participative	500 000
		1.1.2 Identifier et former les membres de la cellule de crise villageoise	3 000 000
	1.2 Développer un système de gestion des urgences et sinistrés	1.2.1 Localiser et aménager un site destiné aux sinistrés	50 000 000
		1.2.2 Mettre en place une cellule psychologique des sinistrés	2 000 000
	1.3 Renforcer les capacités des acteurs de l'urgence	1.3.1 Former les secouristes	2 000 000
		1.3.2. Créer un fond local d'urgence	250 000

	1.4 Assurer l'accès à l'eau en période de crise	1.4.1 Construire les points d'eau dans les zones de prise en charges des victimes	20 000 000
2. Mettre en place un mécanisme de prévention des risques	2.1 Renforcer les capacités des communautés sur la prévention des risques	2.1.1 Développer un programme de sensibilisation des populations sur les risques (inondations, etc.) et aux actions à entreprendre en cas d'événements climatiques extrêmes	3 000 000
		2.1.2 Construire des greniers communautaires dans les villages pour les périodes de gestion de catastrophes naturelles	25 000 000
		2.1.3. Elaborer un plan de gestion du bétail en cas d'inondation et sècheresse	2 000 000
		2.1.4 Mettre en place et former les clubs climats dans les établissements scolaires	5 000 000
	2.2 Renforcer les infrastructures et la réglementation sur la construction en zones à risque (inondation, etc.)	2.2.1 Identifier et cartographier les zones à risque	3 000 000
		2.2.2 Sensibiliser la population aux risques liés à l'habitation dans les zones inondables	1 500 000
		2.2.3 Encourager la construction des habitations adaptées aux vents violents et la création de brise vent (reboisement)	15 000 000
3. Renforcer les capacités des autorités traditionnelles et des agents de l'Etat sur la prévention et gestion des risques climatiques	3.1 Mettre en place une cellule de coordination cantonale des risques climatiques	3.1.1 Identifier et former les membres de la cellule de coordination cantonale des risques climatiques	5 000 000
	3.2 Renforcer les capacités des autorités locales sur la gestion des risques	3.2.1 Former les acteurs locaux (chefs de village et associations locales) sur la gestion des catastrophes	5 000 000
4. Développer des services climatiques à l'échelle du canton (fournir des bulletins météo, calendrier saisonnier…)	4.1 Produire l'information climatique (fournir des bulletins météo, calendrier saisonnier…)	4.1.1 Identifier avec les organisations des acteurs locaux les informations climatiques nécessaires et les supports de diffusion adéquats	7 000 000
		4.1.2 Elaborer un calendrier de diffusion des informations sur les prévisions météo et autres informations climatiques pour le canton	1 000 000
	4.2 Développer des outils de communication pour transmettre l'information climatique	4.2.1 Créer des plateformes de partage d'information sur les prévisions météo et autres informations climatiques (produit par ANAM, SIPSA, SISAAP, etc.)	2 000 000

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL

Cette section détaille :

- Les organes de coordination et de suivi du PDL et leurs rôles : Comité de pilotage du PDL, Comité technique de suivi (CTS) et Organisation de Développement Villageois (ODV).
- Le mécanisme de suivi-évaluation : méthode et fréquence de collecte de données par les organes de coordination du PDL.
- Le plan de mise en œuvre du suivi du PDL.
- Des fiches de suivi du mécanisme de pilotage sont disponibles en annexe du document.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

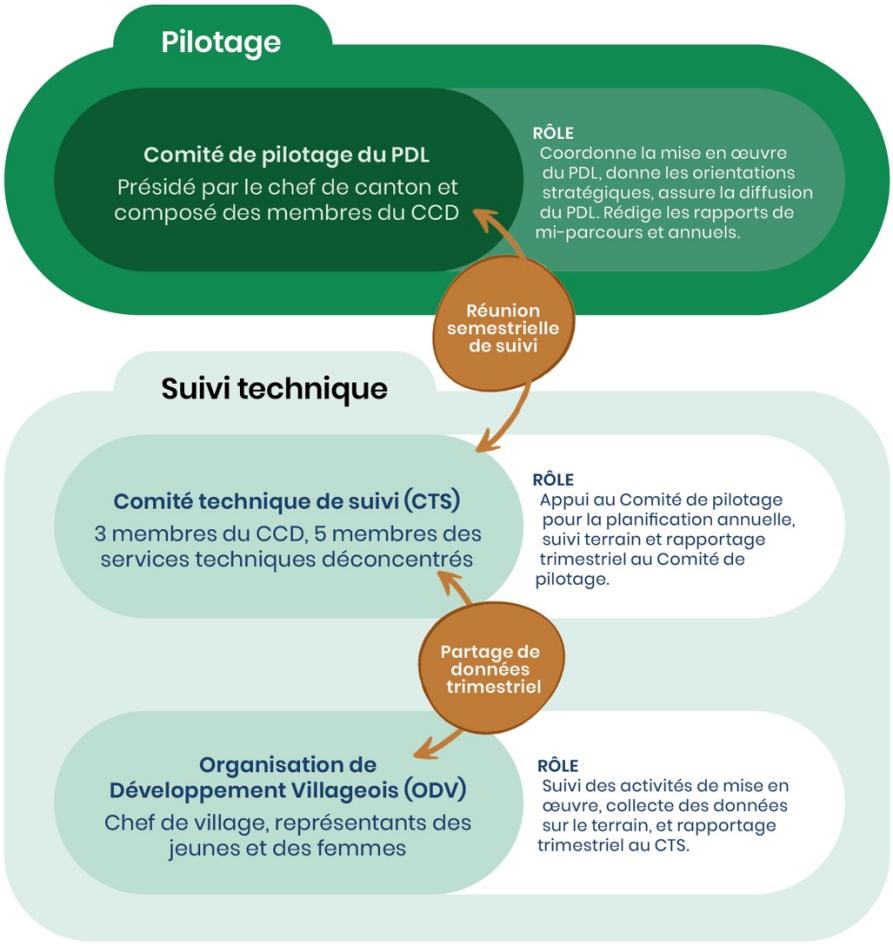


Figure 1 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

5. CONCLUSION

Le PDL 2026-2029 du canton Lagon constitue un cadre stratégique essentiel pour un développement durable, résilient et inclusif, intégrant pleinement les enjeux climatiques et de genre. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers.

L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.